



Ville de Lamotte-Beuvron

COMMUNE DE LAMOTTE-BEUVRON

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXERCICE 2016

I- Les caractéristiques du service

Conformément à l'article D.2224-1 du CGCT
A l'annexe V, articles D.2224-1 à D2224-3 du CGCT

➤ **Contrat**

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société Véolia Eau depuis le 8 juillet 2011 pour une durée de 6 ans. Le contrat, initialement à échéance du 7 juillet 2017, a été prorogé par avenant jusqu'au 30 septembre 2017.

➤ **Ouvrages et équipements**

Les principaux ouvrages et équipements concernés par l'affermage sont :

- 1 station d'épuration d'une capacité de 9000 équivalent/habitant,
- 13 postes de relèvement,
- 31 km de réseau de collecte des eaux usées.

➤ **Prestations assurées par le délégataire:**

- *Gestion du service* : fonctionnement, surveillance et entretien des installations, application du règlement du service, astreinte ;
- *Gestion des abonnés* : accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations ;
- *Entretien et maintenance des ouvrages* :
 - Génie civil et bâtiments,
 - Equipements électromécaniques, alimentation en énergie électrique, accessoires électriques,
 - Système de télégestion, de télésurveillance, de mesure et informatique, accessoires électroniques,
 - Canalisations et branchements,

- Branchements d'abonnés,
- Poste de relèvement,
- Espaces verts et abords.

- *Renouvellement* :

- Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques, hydrauliques, des postes de relèvement, de refoulement et de la station d'épuration ;
- Installations de télégestion et logiciels associés,
- Espaces verts.

➤ **Fonctionnement du service**

- La station de traitement

La station d'épuration, mise en service en juin 2008, est de type boues activées.

La charge entrante

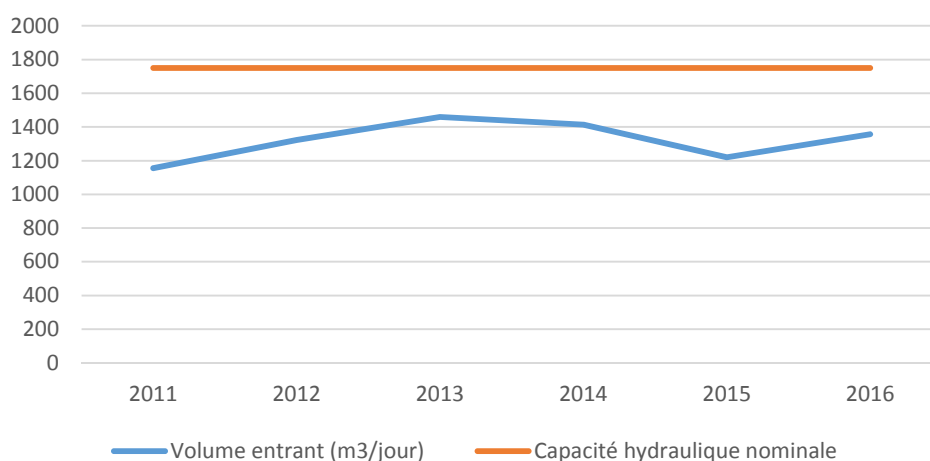
Les volumes entrants sur le système de traitement s'élevaient pour l'année 2016 à 496 143 m³, soit un volume journalier moyen de 1 356 m³/jour. La station a reçu une charge hydraulique à hauteur de 70% de sa capacité nominale, en baisse de 13,7% par rapport à 2014.

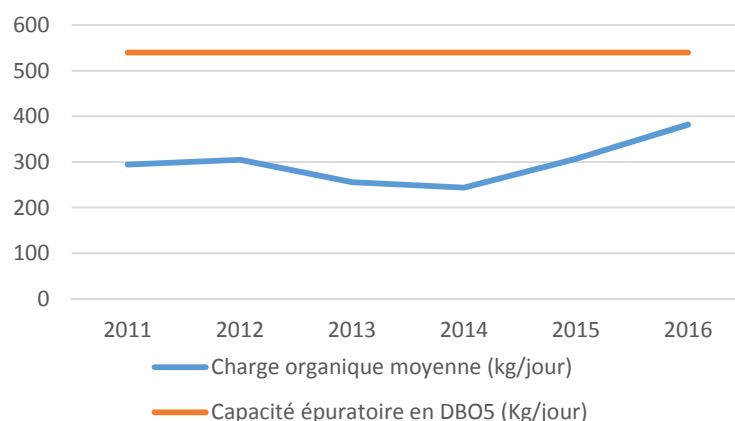
La charge organique a atteint 71% de la capacité nominale.

La capacité hydraulique est de 1750 m³/jour.

La capacité épuratoire en DBO5 est de 382 kg/jour.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Volume entrant (m ³ /jour)	1156	1322	1460	1414	1220	1356	11,1%
% de la capacité nominale	66%	76%	83%	81%	70%	77%	
Charge organique moyenne (kg/jour)	294	305	256	244	307	382	24,4%
% de la capacité nominale	54%	56%	47%	45%	57%	71%	





Les boues et sous-produits

Les boues issues de l'épuration partent en épandage agricole suivant le plan d'épandage autorisé par arrêté préfectoral du 20 mars 2006.

Les sous-produits issus de l'épuration sont évacués vers un centre d'enfouissement technique (CET).

En 2016:

- 62,6 tonnes de matières sèches de boues ont été produites et évacuées par épandage,
- 29,5 tonnes de refus de dégrillage ont été évacuées en centre de stockage de déchets,

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Quantité de boues	85,2	83,5	85,3	76,2	76,7	62,6	-18,4%
Quantité de refus de dégrillage	27,5	28	27,5	27,5	29,5	29,5	0,0%
Sables évacués	0	0	0	0,5	0,2	0	-100,0%
Graisses évacuées	0	0	0	3,5	5	0	

- Le réseau

Le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les défauts structurels et les améliorations prioritaires à apporter.

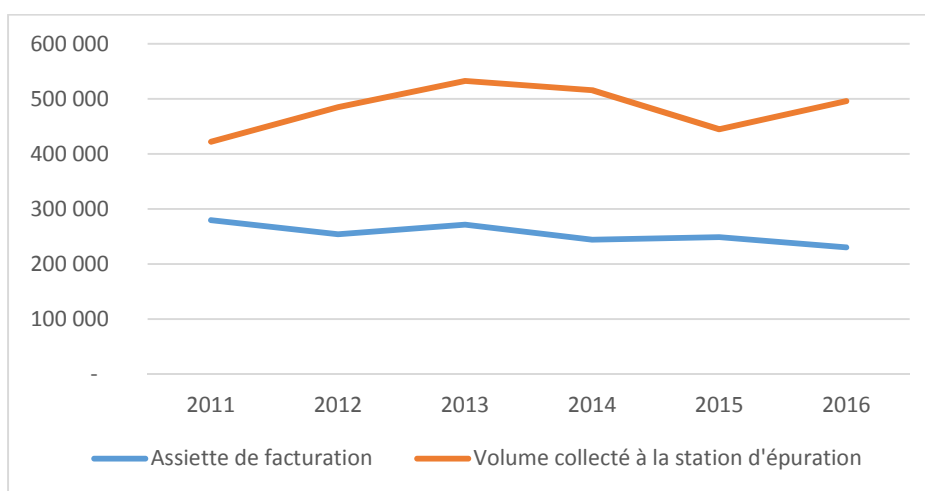
Sur la période, le nombre de points noirs a globalement diminué, mais les défauts restants doivent faire partie de la mise en œuvre d'une stratégie d'exploitation pour les éradiquer.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire de réseau (ml)	27 708	27 793	27 855	27 855	27 855	31 341
Nombre de points noirs nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	22	18	14	14	14	13

- Nombre d'abonnés et volumes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Nombre d'abonnés	2 048	2 041	2 051	2 062	2 060	2 066	0,3%
Assiette de facturation (m3)	279 760	254 318	271 960	244 569	249 122	230 605	-7,4%
Consommation moyenne par abonné (m3)	137	125	133	119	121	112	-7,7%
Volume collecté à la station d'épuration (m3)	422 061	484 929	532 894	516 055	445 198	496 143	11,4%

En 2016, on note une baisse de plus de 7% des volumes facturés, alors qu'en 2015, ils étaient en hausse de 2%.



L'écart entre les volumes facturés aux abonnés et reçus en station est important : un écart de 46% est observé en 2016. La problématique des eaux parasites est toujours présente.

Le réseau étant totalement séparatif, les eaux parasites proviennent de défauts du réseau : raccordement non conforme, défaut structurel d'une canalisation...

La mise en place de sondes dans le réseau permettrait d'identifier les zones de collecte des eaux parasites en complément des contrôles contractuels réalisés.

II-La qualité du service

➤ La STEP

L'ensemble des mesures réalisées montre que les rejets de la station d'épuration sont totalement conformes aux exigences réglementaires.

La STEP fonctionne de manière très satisfaisante.

Les équipements électriques ont été contrôlés, conformément à la réglementation.

La totalité des analyses effectuées sur les boues évacuées par épandage sont conformes à la réglementation.

Il n'y a pas eu de travaux neufs réalisés sur les installations, ni par le gestionnaire, ni par la collectivité.

Propositions d'améliorations :

- La poursuite des actions d'amélioration du réseau pour réduire les eaux parasites
- Limiter le phénomène d'encrassement du bassin d'aération due à la présence de crin
- Nécessité de mettre en conformité l'installation au vu de l'arrêté du 21 juillet 2015 (remplacement du préleveur de sortie par un préleveur réfrigéré ; remplacement du débitmètre d'entrée par un système autonome)

➤ **Réseaux et branchements**

Les contrôles de conformité ont été réalisés lors de vente de maison et après travaux.

198 branchements ont été contrôlés en 2016 et 15 dans le cadre de ventes.
4 branchements neufs ont été réalisés.

En 2016, le linéaire de réseau curé est de 2655 ml.

10 interventions pour la désobstruction de branchements et canalisations ont été effectuées.

2 180 m de réseau ont été inspectés par passage de caméra, soit 7 % du linéaire total du réseau (le contrat prévoit l'inspection vidéo d'environ 8,3% du réseau).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Linéaire de curage préventif	5102	5907	7750	4496	4900	2655	-46%
% de réseau curé	18,4%	21,3%	27,8%	16,1%	17,6%	9,5%	-46%
Linéaire inspecté caméra	1108	2183	2020	2160	2725	2180	-20%
% de réseau inspecté	4,0%	7,9%	7,3%	7,8%	9,8%	7,0%	-28%

➤ **Postes de relèvement**

Les équipements électriques ont été contrôlés, conformément à la réglementation en vigueur.

Poste La Guide : renouvellement transmetteur alarme

PR la gendarmerie : renouvellement armoire électrique et transmetteur

PR les Lilas Lamotte : renouvellement moteur pompe et transmetteur

PR lot de la Saulnerie : renouvellement transmetteur

PR route de Vouzon : renouvellement armoire électrique et transmetteur

PR rue de Sologne : renouvellement armoire électrique et transmetteur alarme

III -Les indicateurs de performance

➤ Indicateurs descriptifs

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Estimation du nb d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées	4 704	4 793	4 840	4 888	4 885	4 899
Nb d'abonnements	2 048	2 041	2 051	2 062	2 060	2 066
Qté de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	85,2	83,5	83,5	76,2	76,7	62,6
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01	1,70 €	1,71 €	1,71 €	1,78 €	1,77 €	1,78 €
Nb d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	4	4	4	4	4	4

➤ Indicateurs de performance

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2)	50	50	50	50	30	15

La valeur de cet indice est notée sur 120. La connaissance du réseau est perfectible, notamment grâce à la mise en place d'un plan pluriannuel de renouvellement des conduites.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux de conformité de 100% implique la conformité du transport des boues et de leur filière de traitement.

IV-La tarification du service

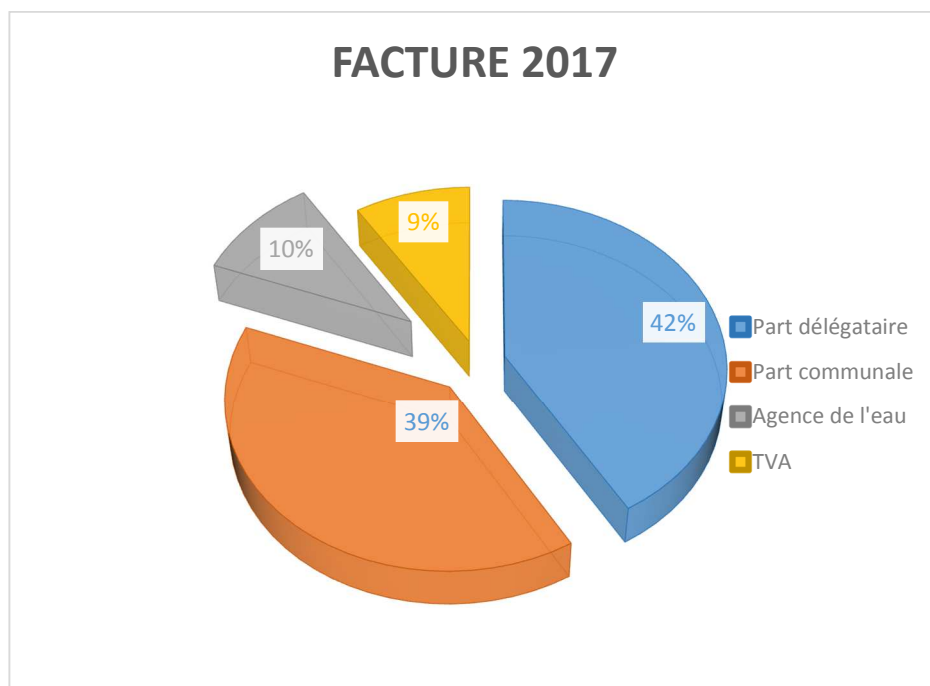
La part revenant au délégataire évolue selon une formule de révision fixée dans le contrat. Elle correspond à sa rémunération pour l'exploitation.

L'évolution du prix au 1^{er} janvier, **pour une facture type de 120 m³**, est la suivante :

	Montant au 01/01/2014	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	N/N-1
Part délégataire	87,33	87,66	87,95	88,31	0,41%
Abonnement	26,43	26,53	26,62	26,73	
Consommation (pour 120m ³)	60,9	61,13	61,33	61,58	
Part communale	84	84	84	84	0,00%
Consommation	84	84	84	84	
Modernisation des réseaux de collecte	22,8	22,8	21,6	21,6	0,00%
Total en € HT	194,13	194,46	193,55	193,91	0,19%
TVA (10%)	19,41	19,45	19,36	19,39	
Total TTC	213,54	213,91	212,91	213,30	
Prix TTC du service au m³	1,78	1,78	1,77	1,78	0,19%

La part délégataire représente 41% de la facture totale, soit 88,31 €.

La part collectivité représente 40% de la facture totale, soit 84 €.



V-Le compte annuel de résultat d'exploitation

	2013	2014	2015	2016	N/N-1
PRODUITS	422 407	397 429	392 191	367 455	-6,31%
Exploitation du service	181 538	178 781	178 359	168 464	
Collectivités et autres organismes publics	232 130	211 876	211 456	191 253	
Travaux attribués à titre exclusif	7 879	6 243	2 376	7 211	
Produits accessoires	860	529	-	527	
CHARGES	444 405	462 464	466 076	442 126	-5,14%
Personnel	59 433	91 870	87 023	73 144	
Energie électrique	41 856	43 322	46 546	44 581	
Produits de traitement	11 644	11 912	11 286	5 826	
Analyses	1 456	1 011	164	1 224	
Sous-traitance, matières et fournitures	36 479	34 376	32 215	42 525	
Impôts locaux, taxes	768	1 250	1 841	3 576	
Autres dépenses d'exploitation	23 063	28 635	27 765	34 458	
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	<i>3 900</i>	<i>3 886</i>	<i>6 257</i>	<i>7 624</i>	
<i>Engins et véhicules</i>	<i>6 498</i>	<i>9 995</i>	<i>12 531</i>	<i>9 976</i>	
<i>Informatique</i>	<i>6 705</i>	<i>5 252</i>	<i>4 773</i>	<i>5 706</i>	
<i>Assurance</i>	<i>805</i>	<i>1 247</i>	<i>1 275</i>	<i>655</i>	
<i>Locaux</i>	<i>2 947</i>	<i>2 056</i>	<i>4 077</i>	<i>5 892</i>	
<i>Autres</i>	<i>2 208</i>	<i>6 199</i>	<i>- 1 148</i>	<i>4 605</i>	
Frais de contrôle	3 733	3 541	3 580	3 537	
Contribution des services centraux et recherche	8 258	8 290	13 100	11 062	
Collectivités et autres organismes publics	232 130	211 876	211 456	191 253	
Charges relatives aux renouvellements	24 199	24 580	29 387	29 584	
<i>pour continuité du service</i>	<i>7 811</i>	<i>8 130</i>	<i>12 883</i>	<i>13 046</i>	
<i>fonds contractuel</i>	<i>16 388</i>	<i>16 450</i>	<i>16 504</i>	<i>16 538</i>	
Charges relatives aux investissements	1 272	1 291	1 310	1 330	
Pertes sur créances irrécouvrables-contentieux	114	510	403	26	
RESULTAT	- 21 998	- 65 035	- 73 885	- 74 671	1,06%

Le détail des produits :

	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Exploitation du service (part délégataire)	181 538	178 781	178 359	168 464	-5,55%
<i>dont recettes liées à la facturation</i>	<i>181 538</i>	<i>178 781</i>	<i>177 829</i>	<i>168 464</i>	
<i>autres recettes</i>			<i>530</i>	-	
Collectivité et autres organismes publics	232 131	211 876	211 456	191 253	-9,55%
Part commune	185 435	168 557	167 766	154 381	-7,98%
Redevance modernisation du réseau de collecte (Agence de l'eau)	46 696	43 319	43 690	36 872	-15,61%
Produits des travaux attribués à titre exclusif	7 879	6 243	2 376	7 211	
Produits accessoires	860	529	-	527	

VI-Financement des investissements

- Montants financiers des travaux engagés par la collectivité en 2016 : 14 896 € (réfection impasse Emile Morin)
- Etat de la dette au 31/12/16
 - Capital : 12 191 €
 - Intérêts : 9 227 €
- Montant des amortissements réalisés par la collectivité : 80 781 €